

GORGES DE L'ALLIER EN CANOE

Massif Central
3 jours, 2nuits



Au sud de l'Auvergne, entre les anciennes provinces du Velay et du Gévaudan, l'Allier a entaillé une vallée profonde qui offre des vues saisissantes : villages perchés, chapelles, églises et basiliques romanes, forêts aux multiples essences, gorges et colonnades basaltiques, escarpements de granit et de gneiss, anciens volcans...

Cette région, qui a reçu du Ministère de la Culture le 13ème Label National " Pays d'Art et d'Histoire " offre une grande richesse du patrimoine architectural et historique : abbayes, églises et chapelles romanes (nombreuses peintures murales), croix et calvaires, vestiges de châteaux, ponts romains, histoires de la batellerie, de la bête du Gévaudan et du chemin de St Jacques de Compostelle...

Elle abrite également une grande variété de la flore et de la faune dont il est difficile de faire ici une liste exhaustive : la loutre et le saumon occupent encore l'Allier, les écrevisses sont encore présents dans ses affluents, 44 espèces de mammifères, 109 espèces d'oiseaux nicheurs (n'oubliez pas vos jumelles), 16 de poissons, 18 familles de coléoptère...

ESPACE EVASION Agence de voyage – IM.074.10.0036

bat. Europa 3 74160 ARCHAMPS Tel : **0 950 37 03 65** (prix d'un appel local)

ou **00 33 450 31 03 65** (depuis l'étranger) - Fax : 00 33 (0)4 50 31 03 67 –

E.Mail : info@espace-evasion.com - www.espace-evasion.com

PROGRAMME

Le séjour allant du Pradel à Brioude, on se laisse porter par la rivière qui descend tranquillement les somptueuses gorges de l'Allier.

La descente s'effectue en canoë 2 places (ou 3 places si 1 enfant). Possibilité de choisir le Kayak 1 place (avec supplément).

Jour 01 : LE PRADEL - LANGEAC :

Rendez vous en matinée, entre 9h00 et 9h30, à la base de canoë de Langeac.

Le loueur de canoës vous transfère au Pradel pour les explications et le début de l'aventure. (possibilité d'arriver la veille avec nuit supplémentaire à Langeac).

Descente en canoë ou kayak à la journée, animée de nombreux rapides et franchissements de glissières. Vous pourrez faire des haltes sur les plages de galets et de sable. La vue sur les villages perchés en vaut le coup d'œil depuis votre embarcation : Saint-Arcons, Chanteuges.

Etape à Langeac

Etape de 14 km - 3 à 4 heures de navigation.

Jour 02 : LANGEAC - LAVOUTE CHILHAC :

Certainement l'un des plus beaux tronçons navigable du Haut-Allier : barrages, falaises du Blot, moulin de Chilhac, Prieuré de Lavoûte... et toujours de nombreux rapides à traverser pour s'amuser. Etape à Lavoute-Chilhac.

Etape de 17 km - 4 heures 30 de navigation.

Jour 03 : LAVOUTE CHILHAC - BRIOUDE :

Parcours sauvage, propice à l'observation de la faune et de la flore. Nombreux méandres et beauté du site. Puis de Villeneuve jusqu'à Brioude, c'est la fin des Gorges, vous traverserez un paysage verdoyant, descente paisible au fil de l'eau.

Retour en navette à Langeac.

Etape de 22 km - 5 à 6 heures de navigation.

Le programme a été établi selon les derniers éléments connus lors de sa rédaction ; des impondérables sont toujours possibles et des situations indépendantes de notre volonté peuvent en modifier le déroulement.

NOS POINTS FORTS

- Grande richesse du patrimoine architectural et historique à observer depuis le fond des gorges : un point de vue intéressant.
- Grande richesse et grande variété de la flore et de la faune !
- Par l'eau, une façon ludique et originale de découvrir une région.
- Descente ludique sur l'eau
- Un autre regard depuis la rivière

FICHE PRATIQUE

ACCUEIL

Rendez vous en matinée entre 09h00 et 09h30 à la base de canoé de Langeac

Si vous arrivez en retard : passez un coup de fil au 06.07.52.14.99.

Nos séjours sont spécialement conçus de gare à gare ; une incitation à utiliser le moyen de transport le moins polluant. Pour vos pré-acheminements en véhicule personnel, pensez au co-voiturage. Nous avons mis à votre disposition sur notre site internet un lien direct sur le site www.covoiturage.fr sur lequel vous pourrez rechercher une annonce ou déposer la vôtre.

Accès voiture :

Langeac - Brioude : cartes Michelin n° 76 pli 5 ou n°239. Vous pourrez garer votre véhicule sur le parking de la base de canoë à Langeac (à la sortie du villages en direction de Prades). Consultez votre itinéraire sur le site Internet : www.viamichelin.fr ou www.mappy.fr

Accès train : gare SNCF de Langeac

(ligne "Le Cévenol" Paris - Nîmes via Clermont-Ferrand). Tarifs et horaires sur le site Internet : www.voyages-sncf.com

DISPERSION

A Langeac en fin de journée.

Hébergements avant ou après la randonnée :

Possibilité de nuit supplémentaire en 1/2 pension à Langeac avant ou après la randonnée, ou à Brioude après la randonnée.

Brioude est une jolie petite ville qui mérite une journée minimum de visite pour : la basilique romane St Julien, les anciens Hôtels classés ou inscrits aux Monuments Historiques, la maison du saumon, l'hôtel de la Dentelle ...

Nous vous conseillons donc de prévoir du temps pour la visite de cette ville.

NIVEAU

Classe 1-2 (un passage classe 3 le jour 1).

Navigation facile, courant régulier, quelques rapides non dangereux.

Toutefois même si le parcours est accessible à tous, il est conseillé de posséder une petite expérience de l'activité ou d'être en très bonne condition physique. 3 à 6 heures de navigation par jour.

Savoir nager est conseillé, itinéraire ouvert en fonction du niveau de l'eau.

Enfants à partir de 6 ans sachant nager - accompagné d'au moins 1 adulte dans le même canoë (possibilité de canoës 2 ou 3 places, la 3e place étant réservée aux enfants ayant entre 6 et 12 ans).

HEBERGEMENT

Hébergement en hôtels** (Douche + WC ou Bain + WC dans la chambre le plus souvent).

Les repas

Les dîners et petits déjeuners sont pris dans le restaurant de l'hôtel à Langeac et à Lavoûte-Chilhac. Les pique-niques peuvent être commandés la veille au soir dans les restaurants des hôtels (hors forfait, à payer sur place). Vous pouvez également vous ravitailler à certaines étapes grâce aux petits commerces locaux.

TRANSFERTS INTERNES

Transfert en navette au départ et à l'arrivée

GROUPE

A partir de 1 personne

PORTAGE DES BAGAGES

Le transport des bagages entre les hébergements

TOPO GUIDE

- 1 petit topo guide technique, remis sur place
- 1 carte IGN top 100

Aucun balisage mais un road-book bien complet avec descriptifs et extraits de carte en couleurs vous est fourni; et il suffit de suivre la rivière !

MATERIEL FOURNI

- canoë (2 ou 3 places selon le nombre de participants, la 3e place étant réservée aux enfants ayant entre 6 et 12 ans)
- gilet de sauvetage
- pagaies
- bidons étanches.

EQUIPEMENT INDIVIDUEL A PREVOIR

Bagages

- 1 sac à dos de 35 à 40 litres à dos aéré et réglable et muni d'une ceinture ventrale, pouvant contenir les vivres de la journée, la gourde, un vêtement de protection, l'appareil photo...vous pouvez glisser un grand sac plastique dans votre sac à dos pour protéger vos affaires, il existe aussi des sacs étanches spéciaux pour l'activité canoë.
- 1 sac de voyage souple (valises rigides exclues) pour contenir les affaires de rechange pour la semaine à confier aux transporteurs. Attention ! 1 seul sac par personnes ne dépassant pas 10 kg. Tout surplus pourra être refusé ou surtaxé par les transporteurs sur place.

Vêtements

- pour un maximum de confort, privilégier un système de vêtements « multi couches » : sous-vêtements chauds (collant + maillot) type "carline" ou "capilène" (fibres creuses évacuant la transpiration) + sweat ou veste polaire + veste de montagne et surpantalon avec membrane imperméable et respirante (type « gore tex » ou équivalent) pour le mauvais temps. De façon générale et en dehors des climats et pays chauds, éviter le coton qui retient l'humidité près du corps (et sèche difficilement) au profit de matières synthétiques adaptées.
- pantalon de toile - shorts - T-shirts
- 6 à 7 paires de chaussettes
- 1 cape de pluie couvrant le randonneur et le sac à dos. Si vous avez des survêtements très technique (voir ci-dessus), il est possible de ne recouvrir que le sac à dos avec un protège sac contre la pluie.
- 1 chapeau de soleil, l'idéal étant une casquette type saharienne avec visière et protection de la nuque
- 1 foulard pour se protéger du soleil et/ou du vent
- 1 bonnet et 1 paire de gants, selon la saison et l'altitude toujours les avoir au fond du sac
- affaires de toilette minimum + serviette + maillot de bain

Pour l'étape

- tenues de rechange et chaussures confortables
- boules "Quies" ou bouchons d'oreilles "Ear"

Globalement, vos vêtements doivent être adaptés en fonction de la saison et de la région choisie.

Matériel divers

- Chaussures de type « sportif » (basket, tennis ou randos souples) ou 1 paire de sandales légère
- Chaussures de rechange pour l'étape
- 1 (voire 2) paire de lunettes de soleil avec verres d'indice 3 minimum.
- 1 grand sac plastique solide pour envelopper les vêtements et affaires dans le sac à dos (en cas de forte pluie)
- 1 gourde de préférence isotherme de 1 litre minimum. Boire est indispensable, 2 gourdes de 1 à 1,5 litre ne seront pas du luxe en période estivale et/ou dans des régions sèches et chaudes.
- 1 couteau pliant type couteau suisse + couverts + gobelet
- 1 bol type tupperware avec couvercle pour les pique-niques.
- papier hygiénique, mouchoirs en papier
- 1 pochette - si possible étanche- pour contenir vos papiers et valeurs : passeport ou carte d'identité, contrat d'assurance, carte vitale, certificat de vaccinations, billets d'avion, de train, carte de crédit, argent...)
- 1 petite pharmacie personnelle (Attention liste non exhaustive à adapter en fonction de vos propres besoins médicaux) : pansements stériles prédécoupés, antiseptique local à usage externe (plaies), Elastoplaste et/ou double peau (ampoules), Antalgique type paracétamol, Antidiarrhéique et antiseptique intestinal, Antispasmodique, Antihistaminique (allergies), sérum physiologique ou collyre oculaire, somnifère léger, crème solaire haute protection pour la peau et les lèvres, crème hydratante type Biaffine (coups de soleil et brûlures), crème ou spray antimoustique, Arnica Montana en granules 9 CH (courbatures)...
- 1 lampe de poche ou lampe frontale

DATES ET PRIX

Dates : du 1er mai au 30 septembre 2013	Prix par adulte	Prix par enfant* (6-12 ans)
En chambre de 2 personnes	260 €	190 €

Supplément chambre single : 75 €

Supplément un seul participant : 55 €

*enfant dans la chambre des parents / 1 prix enfant par adulte (minimum 2 adultes)

Nuit supplémentaire à Langeac en demi pension :

adulte en chambre de 2 : 90 €/personne

Supplément single : 115 €

enfant 6-12 ans : 79 €

Nuit supplémentaire à Brioude en demi pension :

adulte en chambre de 2 : 82 €/personne

Supplément single : 55 € (à reconfirmer)

enfant 6-12 ans : 69 €

LE PRIX COMPREND

- L'organisation du séjour
- La ½ pension du dîner du 1er jour au petit déjeuner du dernier jour
- Le Carnet de Route (documentation pour la réalisation de la randonnée). Un Carnet de Route est fourni par dossier d'inscription
- La location de canoë (2 ou 3 places selon le nombre de participants, la 3eme place étant réservée aux enfants ayant entre 6 et 12 ans)) ou kayak 1 place (avec supplément non inclus) et matériel : gilet de sauvetage, pagaies, bidons étanches.
- Le transport des bagages entre les hébergements
- Les taxes de séjour
- Transfert en navette au départ et à l'arrivée

LE PRIX NE COMPREND PAS

- Le moyen de transport jusqu'au lieu de rendez vous
- L'équipement individuel (hors matériel fourni)
- Les déjeuners
- Les boissons
- Les visites
- L'assurance annulation 2%
- L'assurance assistance rapatriement, interruption de séjour 1%

POUR EN SAVOIR PLUS

ENVIRONNEMENT

La rivière Allier prend sa source dans les montagnes cévenoles, au Moure de la Gardille à 1503 mètres d'altitude. Elle quitte rapidement la Lozère pour pénétrer en Haute-Loire, au sud de l'Auvergne. Ses eaux tumultueuses, en traçant leur route entre les plateaux basaltiques du Velay Volcanique et ceux granitiques de la Margeride, ont façonné un site naturel d'exception : les gorges de l'Allier.

La rivière Allier forme une véritable frontière naturelle entre le granite de la Margeride et les coulées basaltiques du Velay Volcanique, offrant ainsi des paysages aussi spectaculaires que variés.

Surnommé à juste titre « Roi des poissons », le saumon atlantique occupe encore l'Allier, même s'il frôle chaque année sa totale disparition. Afin de préserver ce patrimoine inestimable, le territoire abrite également la plus grande salmoniculture de repeuplement d'Europe : le Conservatoire National du Saumon Sauvage. L'Allier est une des dernières rivières sauvages, elle abrite une faune et une flore exceptionnelle sous l'œil vigilant du Conservatoire Botanique National du Massif Central, et son parcours est classé site exceptionnel pour l'Auvergne et sous la protection du réseau Natura 2000 pour son grand intérêt paysager, ses nombreuses falaises et plusieurs kilomètres de gorges.

CLIMAT

Avec près de 200 jours d'ensoleillement par an, ce secteur de la vallée et des gorges de l'Allier bénéficie de l'influence méridionale qui caractérise tout le quart sud-est de la France.

BIBLIOGRAPHIE

- Guide Vert Michelin Auvergne
- Guide Chamina : "balades à pied et à VTT - Vallée et Gorges de l'Allier". Même si ce guide est spécialisé dans les randonnées pédestres de cette région, il apporte beaucoup d'informations intéressantes sur la région, les villes parcourues par ce circuit en canoë, la faune, la flore, etc.

INSCRIPTION, ANNULATION & ASSURANCES

INSCRIPTION

En ligne sur notre site internet www.espace-evasion.com, ou en renvoyant la fiche d'inscription signée et un acompte de 30%, vous recevrez alors une confirmation d'inscription.

Inscription à plus de 22 jours du départ : aucun frais de dossier

Inscription entre 21 jours et 8 jours du départ : frais de dossier : 10 € (20 € pour les voyages et les séjours en liberté)

Inscription à moins de 8 jours du départ : frais de dossier : 20 € (30 € pour les voyages et les séjours en liberté) (le paiement doit être obligatoirement effectué par carte de crédit)

ANNULATION

De notre part :

ESPACE EVASION se réserve le droit d'annuler un séjour en cas d'insuffisance de participants (6 minimum, sauf cas particuliers précisés) ou par suite de conditions particulières qui risqueraient de compromettre le bon déroulement du séjour.

En cas d'insuffisance de participants, ceux-ci seront prévenus dans un délai minimum de 21 jours. Il vous sera proposé plusieurs solutions de remplacement. Si aucune solution ne vous convient, vous serez remboursé intégralement.

De votre part :

En cas de désistement de votre part (sauf si vous trouvez un remplaçant), les frais d'annulation à votre charge sont les suivants (la date prise en compte est celle à laquelle ESPACE EVASION a pris connaissance du désistement) :

- Jusqu'à 30 jours du départ : 10 % du montant du séjour, avec un minimum de 30 €.
- Entre 29 et 21 jours : 25 % du montant du séjour.
- Entre 20 et 8 jours : 50 % du montant du séjour.
- Entre 7 et 2 jours : 75 % du montant du séjour.
- A moins de 2 jours du départ : la totalité du montant du séjour.

Pour la prise en charge de ces frais, nous vous conseillons vivement de souscrire une assurance annulation.

Tout participant abrégant un séjour, ne respectant pas les lieux, dates ou heures de rendez-vous, ne pourra prétendre à aucun remboursement, de même qu'une exclusion décidée par votre accompagnateur, pour niveau insuffisant ou non respect des consignes de sécurité.

ASSURANCE ANNULATION

Cette assurance est facturée séparément (2% du coût du voyage). Elle est facultative. Ce contrat d'assurance est souscrit auprès de AXA Assistance.

Les événements garantis sont :

- Accident corporel grave, maladie grave ou décès.
- Dommages matériels importants, survenant au domicile de l'Assuré ou à ses locaux professionnels ou à son exploitation agricole.
- Licenciement économique de l'assuré ou de son conjoint.
- Vol au domicile de l'Assuré, dans ses locaux professionnels ou son exploitation.
- ...

Les frais d'annulation restant à votre charge vous seront remboursés par l'assureur, déduction faite de franchise, des frais de dossier, de visa, des taxes portuaires et aéroportuaires et du montant des assurances. Ils sont calculés en fonction de la date de constatation médicale ou de l'événement qui entraîne l'annulation.

Dans tous les cas, une franchise de 30 € par personne est déduite par l'assureur.

La garantie de l'assuré prend effet dès son inscription et cesse lors de son départ.

Les garanties détaillées et les exclusions sont portées sur le livret : Garantie d'Assurance Annulation de voyage Vagabondages – Convention n° 0802130 joint à votre dossier, disponible sur www.espace-evasion.com (rubrique téléchargement) ou sur simple demande.

Cas Particuliers concernant les voyages à l'étranger

Dans le cas d'un billet d'avion émis à l'avance, que ce soit à votre demande ou en raison de la politique de certaines compagnies aériennes pour certains types de tarif, il sera facturé des frais d'annulation égaux à 100 % du prix du billet, quelle que soit la date de l'annulation.

ASSURANCE FRAIS DE RECHERCHE ET SECOURS, ASSISTANCE RAPATRIEMENT, INTERRUPTION DE SEJOUR :

Vous pouvez souscrire une assurance Frais de recherche et secours, assistance rapatriement, interruption de séjour auprès de ESPACE EVASION, moyennant 1 % du montant du voyage. Les participants possédant une assistance rapatriement personnelle devront nous fournir une attestation et nous signer une décharge. Il est notamment important de vérifier que votre destination ne fait pas partie des pays exclus.

Nous vous informons également que les assurances des cartes bancaires couvrent l'assistance-rapatriement, mais il faut vérifier auprès de votre banque qu'elle couvre en particulier les frais de recherche et secours en montagne (à hauteur de 5000 € environ).

Le contrat d'assistance rapatriement souscrit pour vous auprès de AXA Assistance couvre :

- les frais de recherche et secours en montagne jusqu'à un plafond de 20 000 €,
- le rapatriement avec assistance en cas d'atteinte corporelle grave,
- les frais médicaux complémentaires à l'étranger,
- l'assistance en cas de décès,
- l'avance sur caution pénale à l'étranger,
- la prise en charge d'honoraires d'avocats à l'étranger (plafond : 5 000 €),
- l'assistance en cas de perte ou vol de papiers,
- l'interruption de séjour (plafond 8000 € par assuré),
- ...

Les garanties détaillées et les exclusions sont portées sur le livret : Garantie d'assurance Assistance aux Personnes Vagabondages – Convention n° 0802129 joint à votre dossier, disponible sur www.espace-evasion.com (rubrique téléchargement) ou sur simple demande.

Nous déclinons toute responsabilité en cas de difficulté avec votre assureur si ces prestations ne couvrent pas les conditions ou les activités du voyage. Si des frais supplémentaires sont exposés de ce fait pour votre retour, nous nous réservons le droit de vous les facturer.

Attention, ces contrats s'adressent uniquement aux personnes dont le domicile principal est situé en France, dans un autre pays de l'Union Européenne, ou en Suisse.

ESPACE EVASION

Agence de Voyage – IM.074.10.0036

Garantie financière : Covea Caution – 34 Place de la République - 72013 LE MANS Cédex 2

Assurance responsabilité civile professionnelle : MMA Mutuelles du Mans Assurances –
Assurances Piquet-Gauthier – BP 27 – 69921 OULLINS Cédex